



# 141<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP

Belgrade (Serbie)  
13-17 octobre 2019



Conseil directeur  
Point 9

CL/205(9b)-R.1  
19 août 2019

## 130<sup>e</sup> anniversaire de l'UIP

### b) Rapport sur la réunion du Quintette Genève (Siège de l'UIP), 30 juin 2019

Le Quintette de l'UIP s'est réuni pour la première fois le 30 juin 2019 au Siège de l'UIP à Genève, rassemblant les Présidents des dernières et de la prochaine Assemblées, afin de faire le point sur les résultats obtenus par l'UIP dans le cadre du suivi des Assemblées et de donner des orientations nouvelles aux activités de l'Organisation. Ont participé à la réunion Mme Valentina Matvienko, Présidente du Conseil de la Fédération, Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, Présidente de la 137<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP (Saint-Pétersbourg, octobre 2017) ; Mme Gabriela Cuevas Barron, Présidente de l'UIP et Présidente des 138<sup>e</sup> et 139<sup>e</sup> Assemblées (Genève, mars et octobre 2018), M. Ahmad Bin Abdulla Bin Zaid Al Mahmoud, Président du Conseil de la choura du Qatar, Président de la 140<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP (Doha, avril 2019) ; Mme Maja Gojković, Présidente de l'Assemblée nationale de la République de Serbie, Présidente de la 141<sup>e</sup> Assemblée (Belgrade, octobre 2019) ; et M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP.

La réunion du 30 juin 2019 a été convoquée pour marquer le 130<sup>e</sup> anniversaire de l'UIP, date coïncidant avec la Journée internationale du parlementarisme. Ces deux occasions étaient un hommage au parlement en tant qu'institution et à toutes les générations de parlementaires qui avaient œuvré ou œuvraient encore en faveur de la paix et de la compréhension en des temps difficiles. L'UIP, qui devrait compter 180 Parlements membres d'ici à la fin de 2019, se rapproche de l'adhésion universelle.

Les valeurs et principes fondateurs de l'UIP restent pertinents et continuent de prévaloir dans les travaux de l'Organisation à ce jour : le règlement des différends par le dialogue et la diplomatie parlementaire, le multilatéralisme comme moyen de résoudre les problèmes, le respect de la dignité humaine. C'est dans ce contexte que le Comité exécutif a appuyé l'idée d'élaborer une Charte du parlementarisme international qui rassemblerait et énumérerait ces principes. Le projet de Charte sera soumis à la 141<sup>e</sup> Assemblée à Belgrade.

#### Les réalisations de l'UIP

L'UIP a été à l'avant-garde de la codification de la démocratie, de l'établissement du cadre juridique sur les critères pour des élections libres, et de la collecte de données sur le fonctionnement des parlements. L'UIP a contribué à façonner les institutions du multilatéralisme. Elle a encouragé et entretenu un dialogue politique pour instaurer la confiance et une meilleure compréhension entre les nations. Elle s'est engagée en faveur de l'autonomisation politique des femmes et des jeunes dans la vie publique et a donné une dimension parlementaire à la gouvernance mondiale. L'UIP fournit des données centralisées sur les parlements dans le monde et elle a mis au point un mécanisme unique pour protéger et promouvoir les droits des parlementaires. Les programmes de l'UIP aident les parlements à prendre des mesures efficaces et efficaces pour consolider la paix, servir de plate-forme de dialogue entre les parties en conflit, apporter un soutien politique à l'ONU et garantir la responsabilisation dans les processus décisionnels des Nations Unies.

### Les 138<sup>e</sup>, 140<sup>e</sup> et 141<sup>e</sup> Assemblées de l'UIP

La 137<sup>e</sup> Assemblée tenue à Saint-Pétersbourg avait été consacrée aux pactes mondiaux sur les migrations et les réfugiés, et à la promotion d'une conférence mondiale sur le dialogue interreligieux et interethnique. L'éducation a été le thème de la 140<sup>e</sup> Assemblée à Doha, tandis que la 141<sup>e</sup> Assemblée à Belgrade sera consacrée au droit international. Le nouveau Dialogue des Présidents de parlement offrira plus de temps aux Présidents de parlement pour travailler ensemble.

### Les défis actuels et les solutions de l'UIP

Le monde est en crise. Celle-ci se caractérise par des violations du droit international, des droits de l'homme et des libertés fondamentales, des ingérences dans les affaires intérieures des États, le recours à la force et l'imposition de sanctions et de blocus, en violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. De telles actions menacent le multilatéralisme et l'État de droit. Les parlements et les dirigeants parlementaires doivent prendre des mesures audacieuses pour défendre le multilatéralisme et redéfinir la gouvernance. Les questions que doit résoudre l'UIP sont les suivantes : qu'attend-on de l'UIP, comment l'UIP pourrait-elle être plus efficace et donc plus pertinente, comment utiliser la diplomatie parlementaire plus efficacement pour servir le bien-être des générations futures ?

L'UIP et ses Membres doivent se montrer plus actifs sur le plan politique et être plus visibles. Les groupes géopolitiques de l'UIP doivent être renforcés pour coopérer plus étroitement avec les parlements nationaux. Les Membres désavantagés financièrement doivent bénéficier d'un soutien pour pouvoir assister aux Assemblées et réunions et accueillir des événements de l'UIP. Dans ce contexte, le Fonds de solidarité parlementaire de l'UIP doit être renforcé. Les Membres sont tenus d'aider l'UIP à collecter des fonds. Les commissions de l'UIP doivent mener davantage de missions pour engager des discussions et pouvoir rencontrer des dignitaires pour gagner en pertinence. En outre, l'UIP doit être mieux à même de faire face, par exemple, aux guerres commerciales et au protectionnisme. Elle a besoin d'un mécanisme qui donnerait plus de visibilité à la coopération de l'UIP avec le système des Nations Unies et de capacités à coopérer davantage avec celui-ci et des organisations comme l'OSCE et l'OTAN. Les parlements étant indispensables à la mise en œuvre des traités et accords mondiaux, l'UIP doit être associée à toutes les questions dont les Nations Unies sont saisies.

L'UIP et ses Membres doivent tenir leurs promesses en ce qui concerne la démocratie, le programme de développement international et l'Accord de Paris, et être à la tête des efforts déployés à l'échelle mondiale dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. L'UIP doit être à l'avant-garde de la protection des droits de l'homme, se concentrer sur les questions humanitaires et dénoncer les sanctions et les blocus, les guerres commerciales et les violations du droit international. Si toutes les assemblées/organisations interparlementaires étaient mobilisées, il serait possible de parvenir à une résolution contre les sanctions qui pourrait déboucher sur une résolution des Nations Unies sur l'interdiction des sanctions et des blocus. L'une des questions nouvelles dont l'UIP est saisie est celle de l'égalité et des droits des autres genres, reconnus par certains pays européens.

Prendre des mesures concertées en temps opportun face aux urgences est un autre défi. L'UIP ne tient que deux Assemblées par an, au cours desquelles les parlementaires peuvent se réunir pour discuter de situations d'urgence qui, parfois, ne revêtent plus de caractère urgent. Il faut mettre en place un mécanisme permettant de soutenir l'UIP dans son rôle de médiateur afin qu'elle puisse établir le contact avec les parties en conflit. Bien que l'UIP n'ait pas pour mandat de parler au nom de l'ensemble de ses Membres, elle doit disposer d'un mécanisme qui lui permette de formuler rapidement et en temps utile des observations sur diverses questions. Il incombe au Conseil directeur d'examiner le mandat de l'UIP en matière de mesures et de responsabilités politiques.

Traduire les décisions en actions, en mise en œuvre, en responsabilité, en transparence et en efficacité permettrait à l'UIP d'accroître sa pertinence et sa visibilité. De nouveaux acteurs, tels que la société civile et le secteur privé, doivent être pris en compte. À l'ère de la mondialisation et des progrès technologiques sans précédent, l'UIP et le parlement en tant qu'institution doivent être réinventés pour relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

A l'issue de sa réunion, le Quintette a formulé les recommandations suivantes :

- instaurer le format du Quintette en tant que réunion régulière ;
- rendre plus dynamique le format du Dialogue des Présidents de parlement à Belgrade - pas de papiers, des sujets plus diversifiés ;
- faire connaître les discussions du Quintette au Comité préparatoire de la cinquième Conférence mondiale des Présidents de parlement, qui se tiendra à Vienne en août 2020, avant sa prochaine réunion en novembre ;
- aborder davantage de questions relevant du programme humanitaire - cette proposition sera ajoutée à l'ordre du jour du Dialogue des Présidents de parlement ;
- renforcer la capacité de médiation de l'UIP, veiller à éviter les interférences ;
- appuyer les préparatifs en vue de la Conférence mondiale sur le dialogue interconfessionnel et interethnique qui sera convoquée par l'ONU et l'UIP en mai 2022 ;
- envisager de créer un groupe de travail sur les sanctions politiques et discuter avec les organisations parlementaires régionales en vue d'adopter une approche similaire ;
- faire participer davantage les groupes géopolitiques aux travaux de l'UIP, en particulier à la préparation et au suivi des Assemblées de l'UIP ;
- renforcer le Fonds de solidarité de l'UIP ;
- trouver des moyens de s'attaquer rapidement aux grands problèmes politiques dans le monde et de prendre des décisions opportunes et pertinentes dans ce contexte.